

Les Deux coqs de Hans Christian Andersen illustré
par Theo Van Hoytema (Bibliothèque Nationale de
France / Albin Michel Jeunesse - 1898 Réédition
2017)



Conte écrit en 1859 par le danois **Hans Christian Andersen** sous le titre original de *Le Coq de poulailler et le coq de girouette*,

Les Deux coqs est illustré à la fin du XIXème siècle par le peintre **Theo Van Hoytema**, chantre de l'Art Nouveau hollandais. **Hoytema** avait déjà illustré *Le Vilain petit canard* du même auteur en 1893 pour le compte de **Cornelis Marinus van Gogh** (oncle de **Vincent**) qui publiera tous ses premiers livres. Sous forme de lithographies tricolores - faute de moyens plus conséquents - et de cartouches incluant le texte du conte, voilà une reproduction d'album (format oblong) qui vaut le détour.

Car la mise en images est tout simplement magnifique, particulièrement les oiseaux, et ceux qui aiment les contes à l'ancienne ne manqueront d'être charmés par ces traits et ces mots enfin réédités sous une forme à leur mesure. Mais alors qui, du coq chantant gonflant volontiers sa poitrine pour faire glousser les poules et rêver les

poussins, et du coq de fer trônant sur le toit de la ferme est-il le plus utile ?

Vous le découvrirez en écoutant leur voisin le concombre, un légume tout à fait vivace quand il s'agit de papoter.

[Imprimé en Chine, ce livre ne pouvait pas avoir que des qualités...]

20 pages illustrées en couleurs, 15,90 €
ISBN : 9782226401137

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.